

Paris le 29/03/2016

Motion de congrès de la Fédération SUD Santé Sociaux,

La Fédération SUD Santé Sociaux condamne les violences policières à l'encontre des manifestants du 22 et du 24 mars qui exprimaient leur désaccord légitime sur une loi imposée par un gouvernement illégitime dans sa démarche.

Le projet de loi El Khomri représente une attaque massive et sans précédent contre le droit du travail tel qu'il s'est construit depuis 1910. L'issue du mouvement social qui se construit actuellement pour le retrait de cette loi conditionnera l'avenir de millions de travailleurs-euses, mais aussi durablement le contexte social de notre pays.

Réunie en congrès à la Grande Motte du 21 au 25 mars, la Fédération SUD Santé Sociaux, s'inscrit pleinement dans le mouvement citoyen qui prend de l'ampleur. Dans ce contexte, nous appelons à faire du 31 mars un temps fort de mobilisation.

La Fédération SUD Santé Sociaux anticipe et prépare la suite du mouvement et poursuivra son action militante jusqu'au retrait total du projet de loi.

La Fédération SUD Santé Sociaux soutiendra toutes les actions citoyennes, populaires et intersyndicales (assemblée générale, occupation de place publique...) et toutes les initiatives (assemblée populaire, blocage...) portant en elles la perspective d'un blocage reconductible, indispensable à la construction d'un rapport de force à la hauteur des enjeux.

La Fédération SUD Santé Sociaux s'associe à la Coordination Nationale Etudiante, et appelle d'ores et déjà à la mobilisation du 5 avril.

Pour la Fédération
Jean Vignes secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean Vignes', written over a horizontal line.